

Commission de conciliation compétente en matière d'urbanisme

Sont à désigner : **12 élus**, répartition des sièges :

- **6 élus titulaires**

- **6 élus suppléants**

Fréquence des réunions : une fois par an sur Quimper

A noter :

- les 6 titulaires doivent impérativement représenter 5 communes différentes
- seuls les élus membres d'un EPCI compétent en matière de SCoT et PLU peuvent figurer sur la liste

Missions :

En formation plénière (Collège des élus et des personnes qualifiées) :

C'est une instance de médiation à l'occasion des conflits qui peuvent naître lors de l'élaboration d'un document d'urbanisme entre les élus et les services de l'Etat.

En formation restreinte (Collège des élus)

La commission a pour charge de dresser la liste des communes et EPCI susceptibles de bénéficier du concours particulier de la dotation générale de décentralisation (DGD) destinée à financer l'établissement et la mise en œuvre des documents d'urbanisme, et d'autre part, le barème de ce concours.

Délais : dépôt de la liste en préfecture avant le 14 septembre

Liste proposée par l'AMF 29

Titulaires	Suppléants
Mme Sylvie LE MOAL Adjointe au maire de Spézet en charge de l'urbanisme	M. Guy CITERIN Maire de Spézet
Mme Christine ZAMUNER Maire de Loctudy	M. Arnaud CROGUENEC Adjoint au Maire de Loctudy en charge de l'urbanisme
Mme Claudie BALCON Maire de Lesneven	M. Julien BOUCHARE Conseiller délégué à l'urbanisme de Lesneven
M. Roger LARS Maire de Landévennec Vice-président de la CC Presqu'île de Crozon – Aulne maritime	M. Roger TALARMAIN, Maire de Plouguin Vice-président CC du Pays des Abers
M. Gilles MOUNIER Maire de Saint-Renan	Mme Viviane GODEBERT Maire de Locmaria-Plouzané
Mme Tifenn QUIGER Conseillère municipale de Brest Vice-présidente de Brest métropole en charge de l'urbanisme	M. Michel GOURTAY Conseiller municipal de Brest Vice-président de Brest métropole

Mise à jour : 20 septembre 2020